

FÉVRIER	<p><i>Samedi 26 février, à Lausanne</i>            Matin : <b>Assemblée générale.</b>            △ Après-midi : « <b>La Pédagogie Institutionnelle</b> ».</p>	JUILLET	<p>□ <i>3 au 15 juillet</i>  <b>SÉMINAIRES DE FORMATION</b>  <b>Enseignement programmé</b>            a) initiation            b) travaux pratiques et perfectionnement  <b>Enseignement assisté par ordinateur</b>  <b>Q'est-ce qu'un ordinateur ? Sa place dans l'école.</b>  <b>Les multimédia, instruments de communication, instruments de connaissance, instruments d'apprentissage</b>            a) la créativité            b) la communication visuelle objet d'étude  <b>Lecture de l'image cinématographique ou télévisée.</b>  <b>L'utilisation du magnétophone dans l'enseignement.</b>  <b>La grammaire française et la linguistique.</b>  <b>La construction des travaux écrits et leur utilisation.</b>  <b>Sensibilisation à la vie de groupe.</b>  <b>Pédagogie Institutionnelle</b>            a) sensibilisation            b) applications  <b>Les techniques de créativité.</b>  <b>Le micro enseignement et les problèmes de formation.</b>  <b>L'apport de la linguistique appliquée et des méthodes audio-visuelles à l'enseignement de l'anglais. Ce cours sera donné en anglais.</b>  <b>L'administration scolaire.</b></p>
AVRIL	<p>□ <b>Emploi de la TV pour la formation des adultes.</b>            — TV en tant que moyen pour transmettre le pouvoir.            — TV en tant que transmetteur de savoir-faire.            — Objectifs de la vidéo-cassette.</p>	<p>10-15            10-15            3-8            3-8            10-15</p>	
MAI	<p><i>Samedi 27 mai, à Lausanne</i>            △ <b>Télévision et Education.</b>            La TV instrument de sensibilisation des enfants aux problèmes de l'actualité et de la formation civique.</p>	<p>3-8            10-15</p>	
JUIN	<p><i>Samedi 3 juin</i>            △ <b>Ouverture de l'Université à l'Education permanente : ses prolongements.</b>    <i>5-9 juin, Institut de psychologie, Neuchâtel</i>            □ <b>15<sup>e</sup> séminaire d'initiation à l'enseignement programmé.</b>    <i>29-30 juin et 1<sup>er</sup> juillet</i>            □ <b>La formation des animateurs d'adultes.</b></p>	<p>10-15            3-8            3-8            10-15            10-15            3-7            3-8            3-8            10-15</p>	

- △ = journée d'étude.  
 ○ = colloque.  
 □ = séminaire de formation.

# GRETI

## groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction

2, chemin des Allinges  
1006 Lausanne  
☎ (021) 27 91 59

CCP 10-7404

association au sens de l'article 60 du  
Code civil suisse

- SEPTEMBRE 11 au 15 septembre, Institut de  
psychologie, Neuchâtel
- 5<sup>e</sup> séminaire de **Perfectionnement en  
enseignement programmé.**

- OCTOBRE  **Techniques de formation active pour la  
formation des adultes dans l'industrie :**  
leurs possibilités et leurs limites
- les études de cas
  - les jeux de rôle
  - les travaux de groupe
  - les jeux de simulation
  - les jeux des incidences

(2 jours) dans le cadre de la quinzaine  
culturelle de Moutier.

- La formation des animateurs culturels.**  
Modalités pratiques de la transformation  
de l'enseignant traditionnel en un ensei-  
gnant des adultes.

12 au 14 octobre

- L'apprentissage des langues étrangères  
par de jeunes enfants.**

19 au 21 octobre

- Où en sont les réformes scolaires ?**  
Tendances générales et premiers résultats  
des expériences suisses et étrangères.

NOVEMBRE 17 au 19 novembre

- La formulation d'objectifs.** Application à  
un programme de formation d'enseignant  
ou d'animateur d'adultes.

Samedi 25 novembre, à Neuchâtel

- Organisation et gestion d'un système  
scolaire.** Aspects « administratifs » de la  
gestion
- théorie des systèmes
- problème de planification, de contrôle,  
de communication.

### Cotisations annuelles

membres individuels Fr. 20.—

### membres collectifs

a) écoles dépendant d'un DIP  
associations à but non lucratif Fr. 100.—

b) entreprises  
associations à but lucratif Fr. 200.—

(abonnement à la revue trimestrielle  
« Techniques d'instruction » compris)

I docenti che intendono iscriversi ai corsi  
del GRETI sono pregati di annunciarsi ai  
rispettivi uffici della Sezione pedagogica:

— Ufficio dell'educazione prescolastica,  
corso Elvezia 31, 6900 Lugano;

— Ufficio dell'insegnamento primario,  
6501 Bellinzona;

— Ufficio dell'insegnamento medio,  
6501 Bellinzona;

— Ufficio dell'insegnamento medio supe-  
riore, via Zurigo 9, 6900 Lugano.